



CONSEIL DES PRÉFETS
ET DES ÉLUS
RÉGION DES LAURENTIDES

Piedmont, le 18 avril 2023

Transmission par courriel
premierministre@quebec.ca

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec
Cabinet du premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boul. Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Les Laurentides : protégeons notre patrimoine naturel !

Monsieur le Premier Ministre,

Lors du dernier budget québécois, le gouvernement du Québec a pris des engagements historiques en matière environnementale en confirmant des investissements de 500 M\$ sur 5 ans pour protéger les ressources en eau du Québec, ainsi que 443 M\$ pour assurer la protection de 30 % de son territoire au sud du Québec. Nous saluons ces mesures importantes, notamment dans une région comme les Laurentides où la nature est omniprésente.

La région des Laurentides est reconnue pour l'authenticité de sa nature et de ses paysages parsemés de lacs et sillonnés de rivières. C'est un vaste territoire encore peu fragmenté, souvent surnommé le « terrain de jeu des Montréalais », qui offre des atouts en or pour découvrir une nature généreuse, mais aussi très fragile. La pandémie a mis en évidence l'importance de l'accès à une nature saine pour notre santé.

La prospérité des Laurentides repose notamment sur la préservation de son identité naturelle, et l'économie locale de nombreuses municipalités dépend des vocations de plein air, de récréotourisme et de villégiature. Les défis de protection et d'accès à ces milieux naturels sont donc considérables. Le milieu municipal est un catalyseur central dans la mise en œuvre de solutions concrètes pour faire face aux enjeux climatiques. En tant que gouvernement de proximité, les instances municipales sont appelées à agir dans la lutte actuelle contre les enjeux climatiques.

Pour protéger nos ressources en eau et mobiliser nos citoyennes et citoyens, nous proposons d'entreprendre des actions concrètes telles que la mise en œuvre de nos plans régionaux des milieux humides et hydriques, le soutien au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), l'acquisition publique de milieux naturels d'intérêt, les projets de nettoyage et d'accès à nos plans d'eau, la mise en place d'un programme de mise aux normes des installations septiques, les projets de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, le rapatriement régional de la gestion de la navigation sur nos lacs.

En tant que gouvernement de proximité, les municipalités régionales de comté (MRC) et municipalités des Laurentides sont prêtes à agir maintenant et préconisent une gestion locale de ces programmes, étant bien au fait de la réalité de nos territoires.

C'est par la mise en place d'une stratégie régionale que le milieu municipal laurentien souhaite agir pour protéger sa nature. Nous disposons de l'expertise nécessaire pour réaliser des actions structurantes à la hauteur de nos ambitions telles que des aires protégées en terres publiques et privées, la mise en valeur des milieux accessibles, la mise en place de pratiques agroenvironnementales et forestières durables, le suivi de la biodiversité, la consolidation des corridors écologiques. Nous souhaitons faire des Laurentides un exemple à suivre en matière de conservation de la nature. Pour le gouvernement du Québec, il y a une opportunité d'investir dans un projet structurant pour notre région afin de soutenir nos efforts pour un avenir durable.

Considérant la valeur écosystémique des Laurentides pour le sud du Québec, et l'importance de notre région pour les populations de Montréal et de Laval, des investissements significatifs sont nécessaires pour protéger les bassins versants, acquérir des espaces verts par les villes, assurer la protection et l'accès aux cours d'eau tels que la rivière des Mille-Îles, le lac des Deux-Montagnes et les nombreux lacs et rivières de la région, et augmenter les objectifs de conservation de 8 % à 30 %. Pour y arriver, un investissement substantiel sera évidemment nécessaire afin d'atteindre ces objectifs.

Les enveloppes financières et les plans d'action que vous avez récemment annoncés visant à protéger l'eau et la nature deviennent donc des outils précieux que la région des Laurentides attend avec impatience. Nous sommes prêts, Monsieur le Premier Ministre, à relever ce défi incontournable pour nos enfants et nos petits-enfants !

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Scott Pearce

Président du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL)
Préfet de la MRC d'Argenteuil



Marc L'Heureux

Vice-président trésorier du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL)
Préfet de la MRC des Laurentides et maire de Brébeuf



Xavier-Antoine Lalande

Préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de Saint-Colomban



Pierre Charron

Préfet de la MRC de Deux-Montagnes et maire de Saint-Eustache
Membre du Comité directeur de la Coalition Santé Laurentides



Daniel Bourdon

Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de Mont-Laurier



Patrick Charbonneau

Maire de Mirabel



André Genest

Préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut



Eric Westram

Préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville et maire de Rosemère

--

Cette lettre est cosignée par :



Anne Léger

Directrice générale

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides)

Odette Clairoux

Odette Clairoux

Présidente

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)

Mathieu Madison

Mathieu Madison

Président

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

Marie-Lyne Després-Einspenner

Marie-Lyne Després-Einspenner

Directrice générale

Éco-corridors laurentiens

Denise Cloutier

Denise Cloutier

Présidente

Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)